



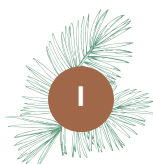
Comité environnemental



**POLITIQUE DE  
L'ARBRE  
DE TADOUSSAC  
2026-2036**

# TABLE DES MATIÈRES

<b>Mot du maire</b>	<b>page 2</b>
<b>Pourquoi une politique de l'arbre?</b>	<b>page 4</b>
<b>Contexte spécifique de Tadoussac</b>	<b>page 6</b>
<b>Bienfaits des arbres</b>	<b>page 10</b>
1. Rôle écologique	
2. Rôle économique	
3. Rôle social et santé	
4. Rôle esthétique	
<b>Objectifs et Actions</b>	<b>page 16</b>
1. Connaître les arbres et l'état du territoire	
2. Augmenter la canopée urbaine pour prévenir l'érosion des sols, lutter contre les changements climatiques et améliorer la qualité de vie	
3. Protéger et entretenir notre patrimoine arboricole	
4. Promouvoir les arbres	
<b>Guide des bonnes pratiques</b>	<b>page 19</b>
1. En prévision de la plantation	
2. La plantation	
3. L'entretien suivant la plantation	
4. L'entretien et l'élagage des arbres fruitiers	
5. La protection hivernale	
6. L'abattage	
7. Les bonnes pratiques pour les bandes riveraines	
8. Les bonnes pratiques pour protéger son habitation des feux de forêt	
<b>Références</b>	<b>page 30</b>





# MOT DU MAIRE



Crédit photographique : Marie-Josée Normandin

Chères citoyennes, chers citoyens,

*Tadoussac est un village unique, reconnu autant pour la beauté exceptionnelle de ses paysages que pour la richesse de son histoire et l'attachement profond que nous portons à notre milieu de vie. Ici, entre le fjord et le fleuve, notre communauté évolue au cœur d'un territoire fragile, façonné par les vents, les marées, les pentes abruptes et les grands écosystèmes de la forêt boréale. Ce territoire, nous en sommes les gardiens.*

*Face aux défis croissants auxquels notre village est confronté, avec les changements climatiques, il nous revient d'agir collectivement pour protéger Tadoussac et assurer la pérennité de son environnement exceptionnel.*

*Les arbres jouent un rôle essentiel dans cette démarche. Ils stabilisent les sols, rafraîchissent nos milieux de vie, améliorent la qualité de l'air, atténuent les vents, soutiennent la biodiversité et embellissent nos quartiers. À Tadoussac, où la canopée urbaine demeure étonnamment faible, leur présence est plus précieuse que jamais.*

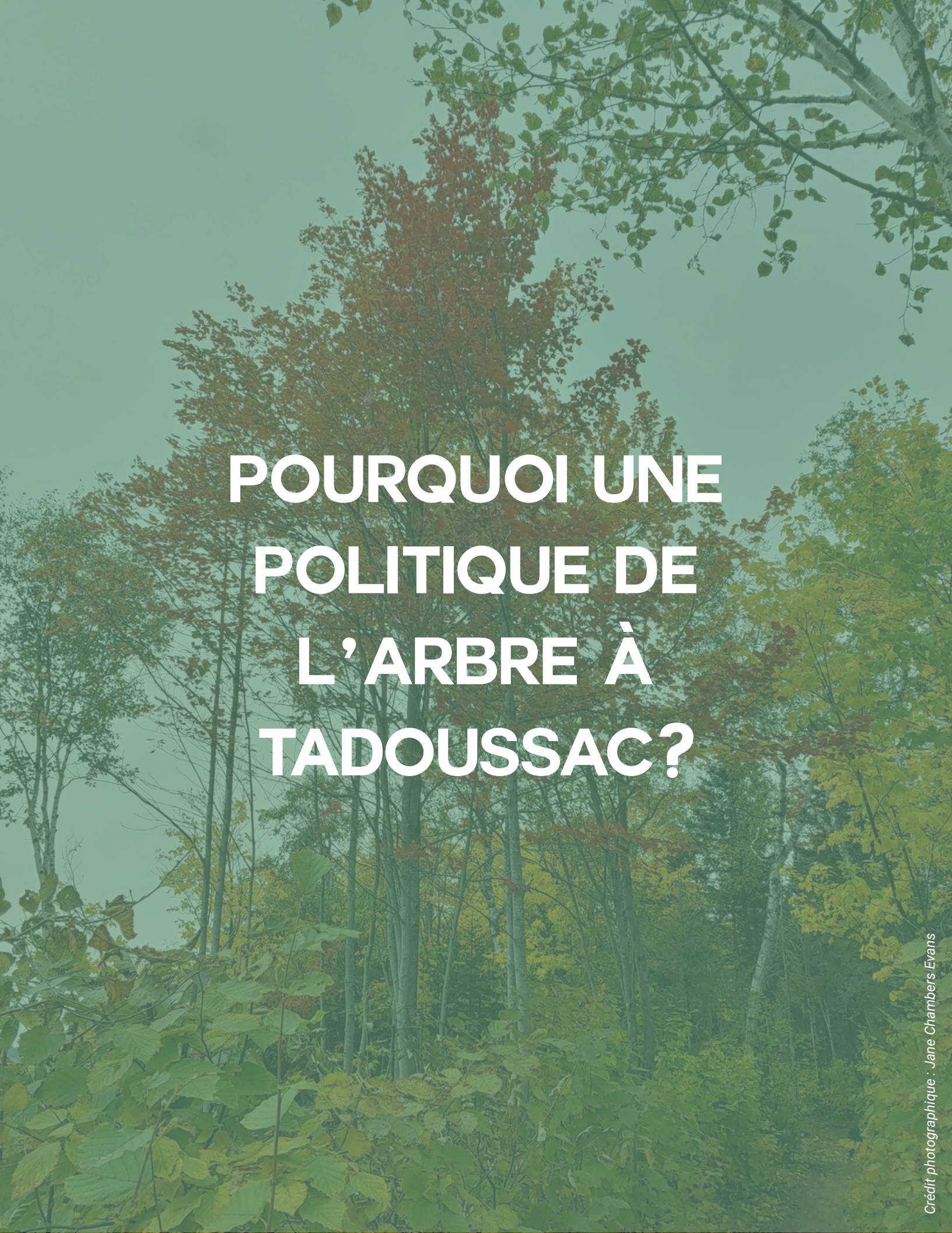
*Cette Politique de l'arbre s'inscrit dans une vision durable : elle propose des actions concrètes pour mieux connaître, protéger et accroître notre patrimoine arboricole, tout en mobilisant les citoyennes, citoyens, commerçants et institutions autour d'un objectif commun. Elle constitue un outil essentiel pour guider nos décisions, orienter nos pratiques et transmettre aux générations futures un village encore plus résilient, verdoyant et accueillant.*

*Je remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué à l'élaboration de cette politique, les membres du comité environnemental, employés municipaux, partenaires, et experts en la matière, et je salue l'engagement des Tadoussaciennes et Tadoussaciens qui, chaque jour, prennent soin de leur environnement.*

*En adoptant cette politique, nous posons un geste fort. Nous affirmons que Tadoussac protège ses arbres, et que ses arbres protègent Tadoussac.*

Claude Brassard  
Maire de Tadoussac





# POURQUOI UNE POLITIQUE DE L'ARBRE À TADOUSSAC?

Il est notoire que le village de Tadoussac est bordé d'arbres. En tenant compte des forêts entourant le village, l'indice de canopée atteint **77 %**. Toutefois, lorsqu'on ne considère que la canopée urbaine et résidentielle, l'indice de canopée chute à **1,1 %**.

La municipalité de Tadoussac doit faire face à des défis grandissants concernant son territoire : tourisme de masse, érosion, glissements de terrain, canicule et sécheresse, feux de forêt, pluies diluviennes et ravageurs forestiers.

Les changements climatiques laissent présager la récurrence de ces phénomènes dans les années à venir.



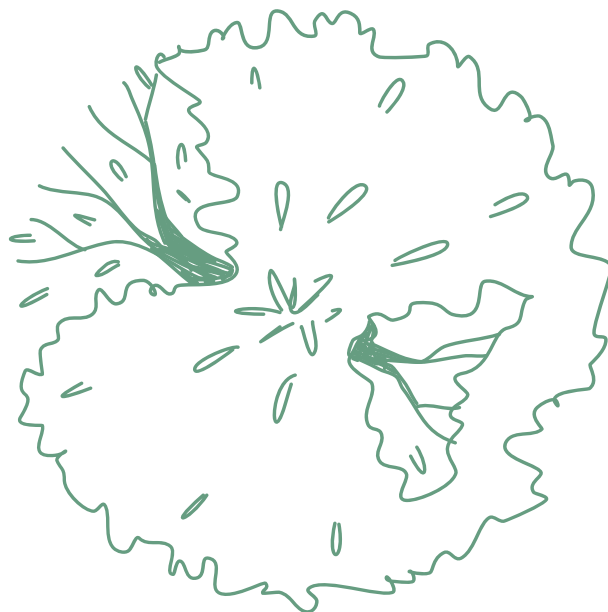
Crédit photographique : Claris Deschênes


Il est primordial d'agir afin d'assurer la viabilité et la durabilité de notre territoire et ses paysages exceptionnels tout comme ses infrastructures. L'augmentation de la canopée urbaine est une réponse à ces phénomènes.

De plus, comme le rapporte l'Institut de santé publique du Québec, la canopée urbaine influence directement la santé humaine. Ainsi, en adoptant une politique de l'arbre, la Municipalité de Tadoussac souhaite également favoriser un milieu de vie sain pour toute sa population.

## Qu'est-ce que l'indice de canopée urbaine?

L'indice de canopée est un indicateur reconnu pour exprimer l'importance de la forêt urbaine et conséquemment sur la qualité de vie. Il correspond au pourcentage de la superficie occupée par la couverture procurée par la cime des arbres sur la superficie de l'ensemble du territoire. Plus l'indice est élevé, plus le territoire est couvert d'arbres.





# LE CONTEXTE SPÉCIFIQUE DE TADOUSSAC



*Crédit photographique : Claris Deschênes*

Tadoussac est un village à fort caractère historique situé dans le Nitassinan, territoire ancestral de la nation innue. Les activités touristiques, culturelles, forestières, agricoles, scientifiques et de plein air font vibrer le village. Il est entouré de milieux naturels exceptionnels tels les terrasses marines (les dunes), le lac de l'Anse à l'eau, les plages publiques, le parc national du Fjord du Saguenay, la réserve naturelle du parc Languedoc, le parc marin du Saguenay–Saint-Laurent. Il est bordé par l'estuaire du Saint-Laurent et le fjord du Saguenay et est blotti au creux des épinettes. Tout cela fait de ce village un des plus beaux du Québec.

Ce village de près de 800 habitant·es voit sa population estivale tripler et s'ajoute à cela, un afflux touristique pouvant atteindre près de 300 000 visiteur·ses par an. Son emplacement exceptionnel et sa forte fréquentation apportent leur lot de défis sur les bâtiments, les infrastructures routières, d'aqueducs, d'électricité ainsi que sur le territoire.

Le village est principalement assis sur un sol sablonneux, pauvre et acide, typique de la forêt boréale. Les sols sont fortement exposés aux vents et aux marées entraînant des enjeux d'érosion et de glissements de terrain. Le terrain montagneux, le sol sablonneux, les vents d'été et les pentes favorisent le drainage du sol et l'assèchement des feuillages. À cela s'ajoute la forte fréquentation des forêts autour du village.



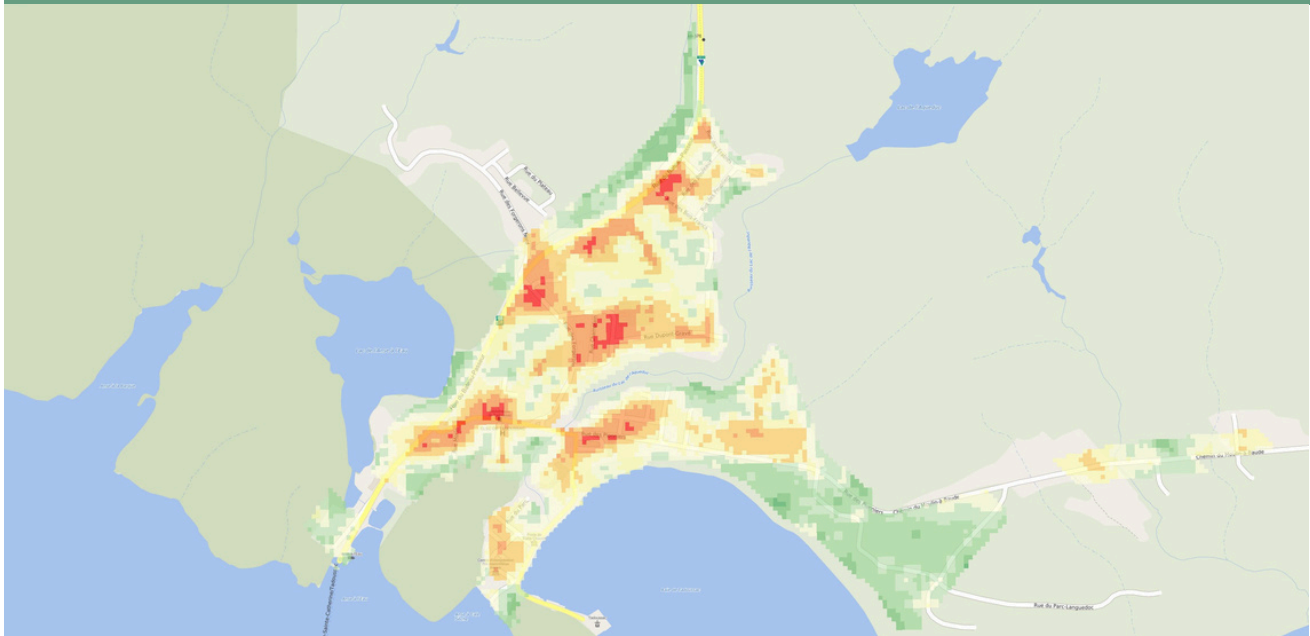
*Crédit photographique : Marie-Josée Normandin*

Tout cela favorise le risque de feux de forêt et sa propagation. Ces enjeux sont accentués par les changements climatiques. La superficie de la municipalité de Tadoussac est de 194 km<sup>2</sup> et bien qu'au cœur de milieux naturels forestiers, le cœur du village lui-même a un indice de canopée urbaine et résidentielle bien faible à **1 %**.



À cela s'ajoutent des enjeux liés au phénomène des îlots de chaleur urbains. Ces différences de chaleur pouvant atteindre 12°C par endroit, peuvent être source de problèmes de santé lors de périodes de grande chaleur, en particulier pour les personnes présentant certaines vulnérabilités comme les personnes âgées ou souffrant de maladies chroniques (Bouchard-Bastien et coll., 2020). La figure suivante présente les zones identifiées comme étant des îlots de chaleur ou de fraîcheur urbains, en fonction des températures de surface observées dans la municipalité de Tadoussac.

### Îlots fraîcheur et de chaleur urbains, municipalité de Tadoussac, 2020-2022



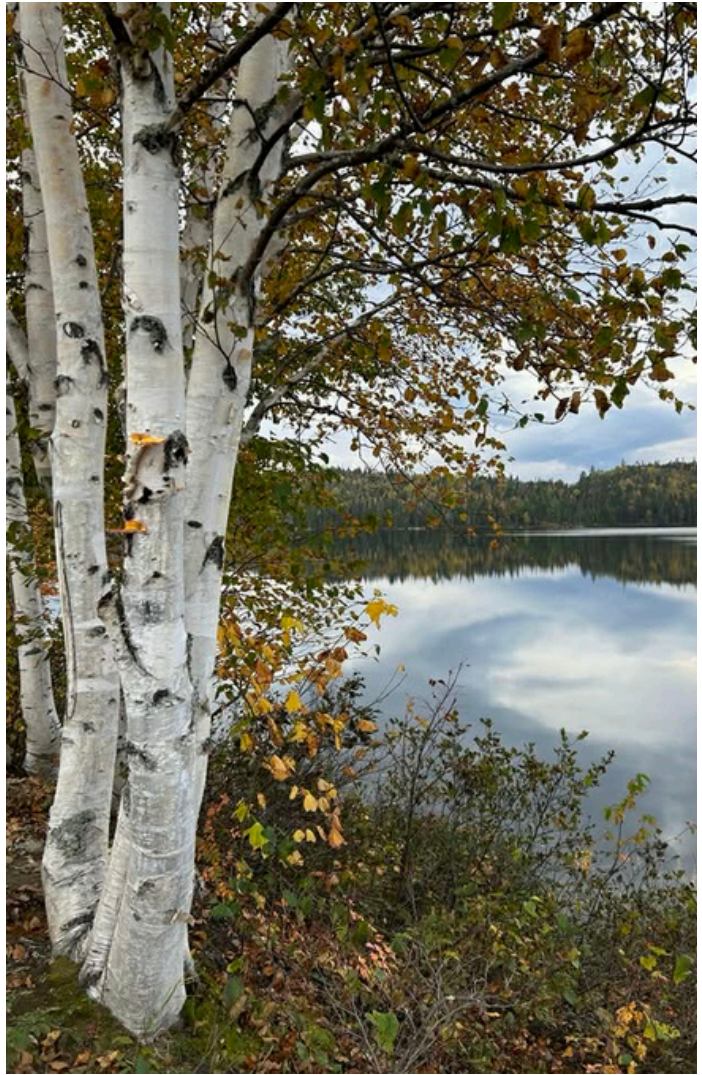
#### Légende



Source : Géoportail de santé publique du Québec [En ligne]. Québec : Institut national de santé publique du Québec. 2023. Disponible sur : <https://cartes.inspq.qc.ca/geoportail> lien consulté le 21 avril 2026

Selon la carte des îlots de chaleur, il existe à l'intérieur du périmètre urbain de la municipalité de Tadoussac d'importantes zones qui sont sujettes aux îlots de chaleur alors que les zones de fraîcheur semblent moins répandues. Bien que ces zones puissent apparaître peu problématiques pour le moment en raison des grands vents du Saint-Laurent et du Saguenay, les projections climatiques amènent à craindre une augmentation des températures au cours des prochaines décennies.

La municipalité de Tadoussac s'est développée dans un secteur au relief très accidenté. Le périmètre d'urbanisation est en partie composé de montagnes et zones à risque de mouvement de sol. Conséquemment, les rues et les bâtiments sont grandement exposés aux conditions climatiques liées au littoral comme l'érosion, les rafales de vents, l'embrun marin. Le recours à la plantation d'arbres peut être un moyen efficace d'adaptation pour lutter contre les îlots de chaleur, améliorer la qualité de l'air extérieur et protéger les zones littorales exposées à l'érosion dans un contexte de changements climatiques.



*Crédit photographique : Claris Deschênes*



La politique de l'arbre vient souligner et renforcer l'importance des arbres pour les bienfaits qu'ils apportent. Elle est un outil permettant d'orienter l'abattage, la plantation, l'entretien et la protection du patrimoine arboricole de Tadoussac et d'augmenter l'indice de canopée urbaine pour bénéficier des avantages liés aux arbres. Elle est destinée aux résident-es, employé-es et dirigeant-es municipaux-les.



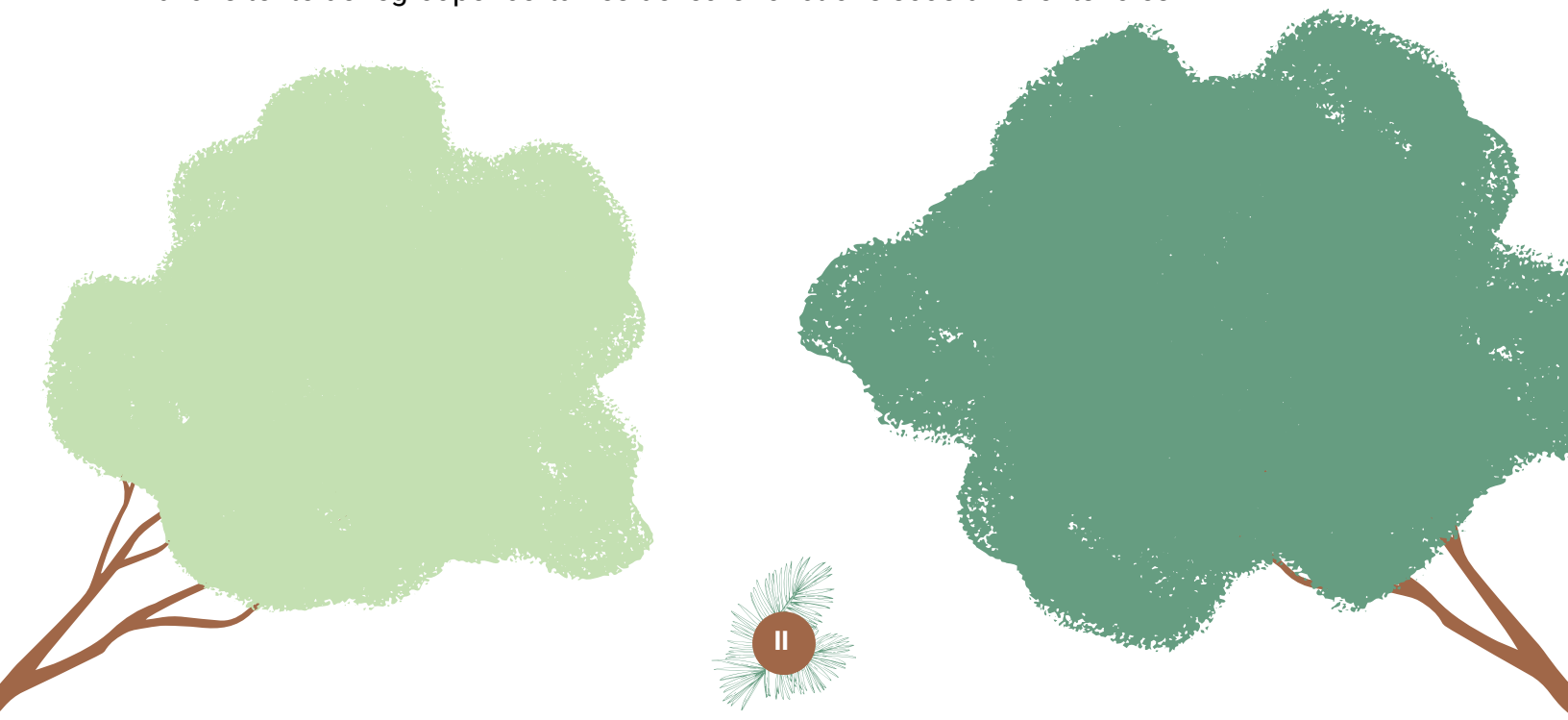
# LES BIENFAITS DES ARBRES



*Crédit photographique : Marie-Josée Normandin*

Les arbres ont de nombreux impacts positifs qui en font de précieux alliés en contribuant à la qualité de vie. En milieu urbain, la disponibilité des espaces verts et leur niveau d'accès sont des caractéristiques de l'environnement bâti pouvant favoriser ou non la santé et le bien-être de la population (OMS, 2016). Les arbres plantés en bordure de terrains et dans les emprises municipales ont des retombées sanitaires intéressantes. En effet, en créant des corridors verts, ces arbres incitent à l'activité physique et permettent à toutes les populations de se placer à l'ombre. Les arbres et la végétation en milieu urbain rendent de nombreux services à la population (INSPQ, 2019).

Il serait difficile d'énumérer tous les bienfaits des arbres tellement ils sont nombreux. Nous avons tenté de regrouper certaines de leurs fonctions sous différents rôles.



# RÔLE ÉCOLOGIQUE

**Ils stabilisent les sols avec leurs racines.**

Ils aident à prévenir l'érosion, à réduire l'écoulement des eaux de ruissellement et le lessivage des nutriments du sol.

**Ils offrent un habitat pour la faune** et assurent le maintien de la biodiversité. Ils sont des pionniers dans la revégétalisation de sites perturbés.

**Ce sont des brise-vents.**

Ils favorisent la survie, l'établissement et la protection de végétaux; ils dévient la trajectoire des forts vents et aident à prévenir l'érosion du sol.

**Ils contribuent à la filtration de l'air** en captant les polluants.

**Les arbres aident à diminuer la température ambiante et les îlots de chaleur.**

Ils offrent de l'ombre et protègent du soleil.

**Les arbres en bordure des lacs et cours d'eau** contribuent à recharger les nappes phréatiques en captant l'eau de ruissellement.

**Ils captent le carbone** et deviennent des «puits» de carbone qui réduisent les gaz à effet de serre.

# RÔLE ÉCONOMIQUE

**Les arbres peuvent augmenter la valeur d'une propriété.**

Non seulement la présence d'arbres sains sur une propriété peut ajouter de la valeur à une propriété, mais plus la canopée dans le voisinage est dense, mature et bien entretenue, plus la valeur d'une propriété pourrait s'accroître.

**Ils drainent et captent les eaux par leurs racines.**

Ils contribuent à une saine gestion des eaux pluviales de même qu'ils contribuent à prévenir le lessivage du sol.

**Ils créent de l'ombre et diminuent les besoins de climatisation.**

**Les arbres augmentent l'activité économique liée à leurs entretiens.**

**Ils aident à diminuer les besoins et les frais liés à l'entretien des infrastructures.**

**Ils diminuent les risques d'inondation et de glissements de terrain ainsi que les frais qui y sont associés.**

Les bandes riveraines végétalisées plus spécifiquement sont un outil formidable pour capter l'eau de ruissellement contribuant à la stabilité des sols et du niveau d'un cours d'eau.

Ils aident à diminuer les coûts de climatisation en été et de chauffage en hiver. Ils protègent les toitures du vent.

# RÔLE SOCIAL ET SANTÉ

**Ils aident à réduire la pollution par le bruit.**

Ils peuvent être utilisés pour atténuer les bruits en les plantant d'une manière stratégique dans une cour ou le long d'une route.

**Ils protègent des conditions météorologiques**

telles que les rafales de vents, embruns marins, canicules et tempêtes favorisant les activités extérieures et la sécurité routière.

**Ils aident à réduire le stress.** Ils favorisent le sentiment de paix et contribuent à une saine santé physique et mentale.

**Ils sont une barrière à la pollution de l'air** en retenant les polluants avant qu'ils n'atteignent nos voies respiratoires.

**Ils permettent aux gens de lâcher-prise.** Ils invitent à se sensibiliser au respect du vivant et de l'environnement.

**Ils protègent contre les rayons ultraviolets** en créant de l'ombre.

**Ils sont une barrière à la pollution de l'eau** en retenant les polluants des eaux de ruissellement (engrais, pesticides, bactéries et autres matières en suspension) avant qu'elles n'atteignent les lacs et les cours d'eau.

**Ils diminuent les îlots de chaleur.**

**Ils fournissent de la nourriture aux gens, à la faune et aux pollinisateurs.**

**Ils favorisent les rencontres et sont des marqueurs temporels et multigénérationnels de l'histoire du village.**

# RÔLE ESTHÉTIQUE



Les arbres aident à la mise en valeur du paysage et des bâtiments. Ils embellissent les perspectives d'une municipalité.

Ils offrent une source d'inspiration et de création.

Ils préservent l'intimité des terrains privés.

Ils offrent de l'ombre tout en interceptant les poussières.

Ils permettent les variations saisonnières du paysage.

Ils personnalisent et revitalisent les quartiers et les rues.

A photograph of a forest path with many exposed tree roots. The path is covered in dirt and fallen leaves, and the surrounding area is filled with green foliage and trees. The text "OBJECTIFS ET ACTIONS" is overlaid in white, bold, sans-serif font in the center of the image.

# OBJECTIFS ET ACTIONS

## 1. Connaître les arbres et l'état du territoire

### Actions

- Dresser la liste des terrains municipaux et inventorier les arbres qui s'y trouvent.
- Documenter les arbres du domaine privé.
- Identifier les forêts où il est possible d'intervenir.
- Identifier les zones à risque d'érosion et de glissements de terrain et inventorier les arbres et arbustes qui s'y trouvent.
- Identifier les bandes riveraines et identifier les arbres et arbustes qui s'y trouvent.
- Préciser quels sont les enjeux climatiques à Tadoussac.
- Rechercher puis tenir à jour une liste des types de plantations favorisant la stabilité des pentes.
- Rester à l'affût des projets d'urbanisme et d'aménagement forestier en développant une collaboration avec l'inspecteur·rice municipal·e.



## 2. Augmenter la canopée urbaine pour prévenir l'érosion des sols, lutter contre les changements climatiques et améliorer la qualité de vie

### Actions

- Privilégier la plantation d'essences d'arbre en fonction: des infrastructures environnantes, du climat et des vents dominants, de la stabilité des pentes, des insectes et des maladies, des espèces envahissantes, de leur résistance aux feux de forêt, du taux d'humidité dans le sol et des percées visuelles sur le fjord et l'estuaire.
- Intégrer les recommandations de la SOPFEU lors de nouvelles plantations.
- Se donner un objectif de plantation sur les terrains municipaux, à atteindre annuellement.
- Planifier de nouveaux projets de forêt nourricière.
- Favoriser la plantation d'arbres sur les terrains privés.
- Accompagner les institutions publiques dont l'école primaire dans la réalisation de projets d'embellissement et de plantation.

### 3. Protéger et entretenir notre patrimoine arboricole

#### Actions

- Conseiller la municipalité sur les critères à retenir et les spécifications en lien avec les permis de construction en vue de la refonte réglementaire.
- Réaliser un plan d'entretien pour le suivi des nouvelles plantations, visant entre autres la pérennité des forêts nourricières, sur les terrains municipaux.
- Considérer les recommandations de protection de la SOPFEU lors de la plantation et l'entretien des arbres près des bâtiments.
- Tenir à jour une liste des essences d'arbres recommandées et non recommandées pour de nouvelles plantations.
- La politique de l'arbre devra être une référence lorsqu'il y aura une révision du plan d'urbanisme et une refonte réglementaire.

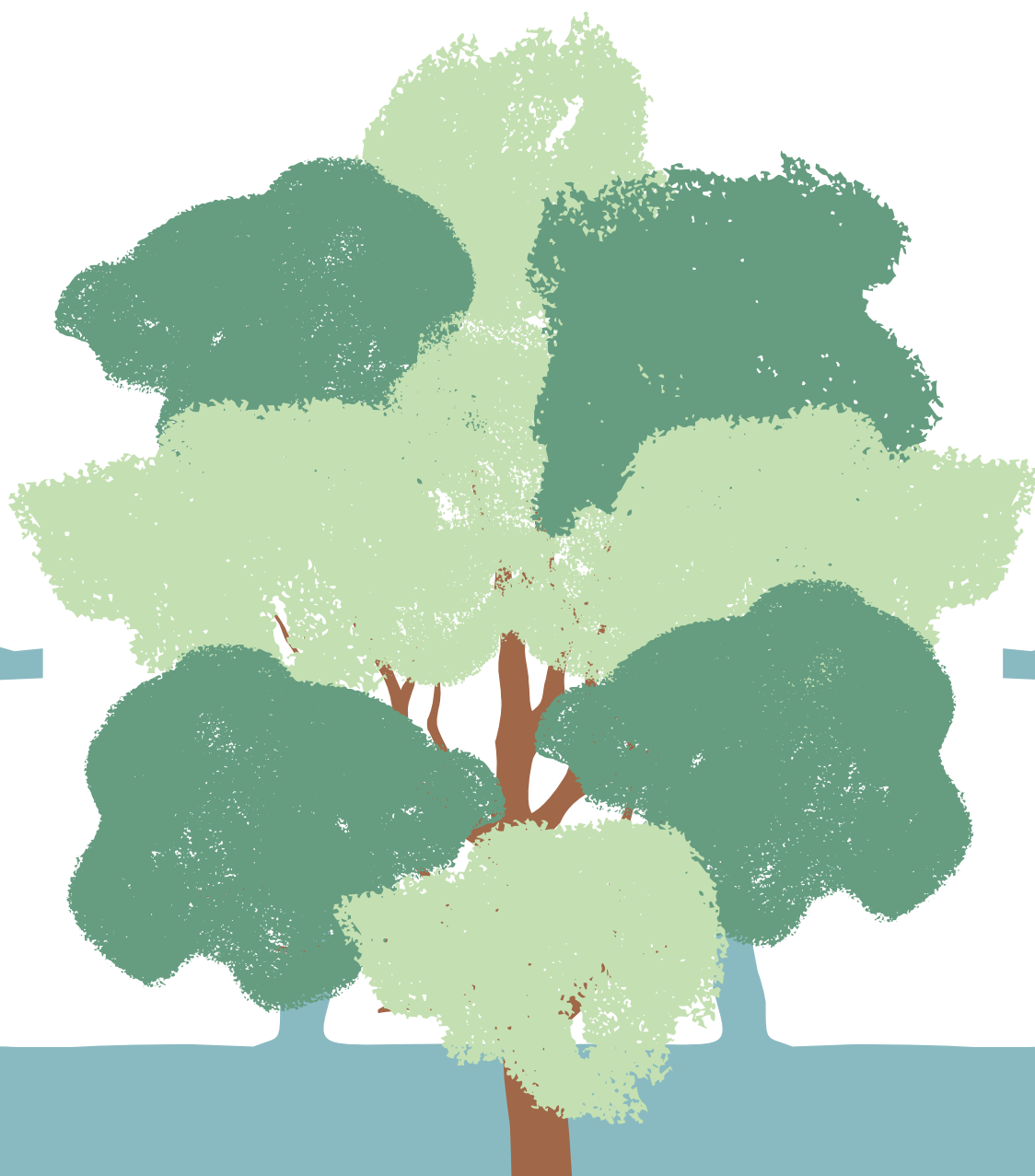


### 4. Promouvoir les arbres

#### Actions

- Informer les citoyen·nes et commerçant·es sur la réglementation concernant l'abattage des arbres ainsi que les essences à privilégier en fonction des lieux.
- Sensibiliser les citoyen·nes et commerçant·es aux rôles de l'arbre.
- Sensibiliser les producteur·rices agricoles aux avantages des arbres en milieu agricole comme brise-vents, capteurs d'eau pluviale, refuges pour la faune.
- Rendre disponible l'option d'achats groupés d'arbres et le don d'arbres.
- Faire rayonner le guide des bonnes pratiques.
- Mettre la politique de l'arbre à la disposition des citoyen·nes.
- Établir des critères permettant de mesurer le succès des actions, lors de la révision de la politique et de son plan d'action.
- La politique de l'arbre devra être revue aux cinq à dix ans.

# GUIDE DES BONNES PRATIQUES EN MATIÈRE DE PLANTATION D'ARBRES



# I. EN PRÉVISION DE LA PLANTATION D'UN ARBRE CHOISIR LE BON ARBRE POUR LE BON ENDROIT EN RÉPONDANT À DES CRITÈRES CLEFS

- L'exposition au soleil et aux vents (soleil, ombre, protégé ou exposé).
- Type de sols (sablonneux, argileux, limoneux, drainage, salinité, pH, compaction).
- Les dimensions recherchées à maturité (étendue d'ombre recherchée, la distance avec les bâtiments et fils électriques, vue à préserver).
- L'emplacement idéal selon les paramètres du terrain (dénéigement, fils électriques, drains, installations septiques, voisinage, emprise municipale, stationnement).



*Crédit photographique : Marie-Josée Normandin*

- Zone de rusticité de la région (Tadoussac : 4a).
- Fonction de l'arbre (intimité, bienfaits pour la faune, ombrage, brise-vent, drainage, esthétique, honorifique).
- Consultez les règlements municipaux pour les restrictions en vigueur.
- Faire l'inventaire des arbres environnants, leur état de santé et leur déploiement à maturité. N'hésitez pas à consulter des expert-es pour vous aider.



**APRÈS AVOIR RÉPONDU À CES  
CRITÈRES, VOUS POUVEZ DRESSER LA  
LISTE D'ARBRES S'OFFRANT À VOUS.**

Ex : Chez Claude, le terrain en façade est petit, mais il voudrait planter un arbre pour attirer les oiseaux et cacher le stationnement de ses voisins. L'eau s'accumule au printemps à cause de la pente du terrain, autrement il est bien drainé. Le terrain est en plein soleil et bien exposé au vent. Il y a des fils qui passent au-dessus de l'endroit. Il habite à Tadoussac, zone 4a.

Son sol est sablonneux, rocailleux, pH acide et fond rocheux. Il a un chien, mais il fait ses besoins derrière. La neige du déneigement n'est pas un problème. Il a une vue sur le fleuve de sa fenêtre qu'il aimerait préserver. Il y a une douzaine de mètres en largeur pour l'arbre. Il ne veut pas gérer les feuilles à l'automne. Il aimerait laisser un bel arbre aux générations futures, donc un arbre solide peu sensible aux maladies et insectes.

### Chez Claude

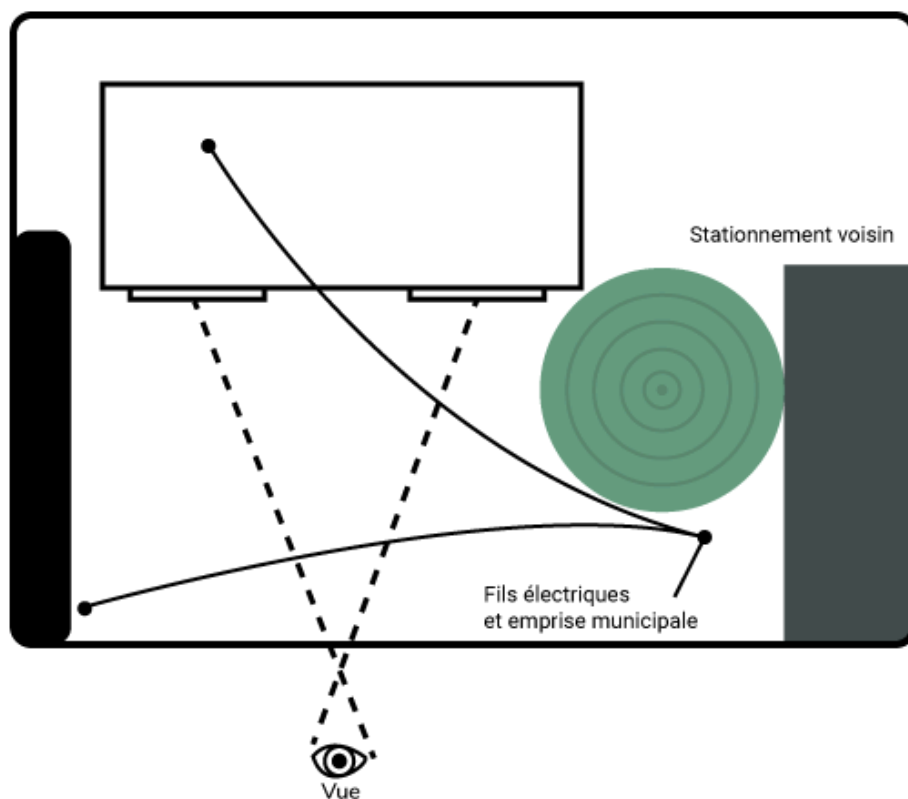
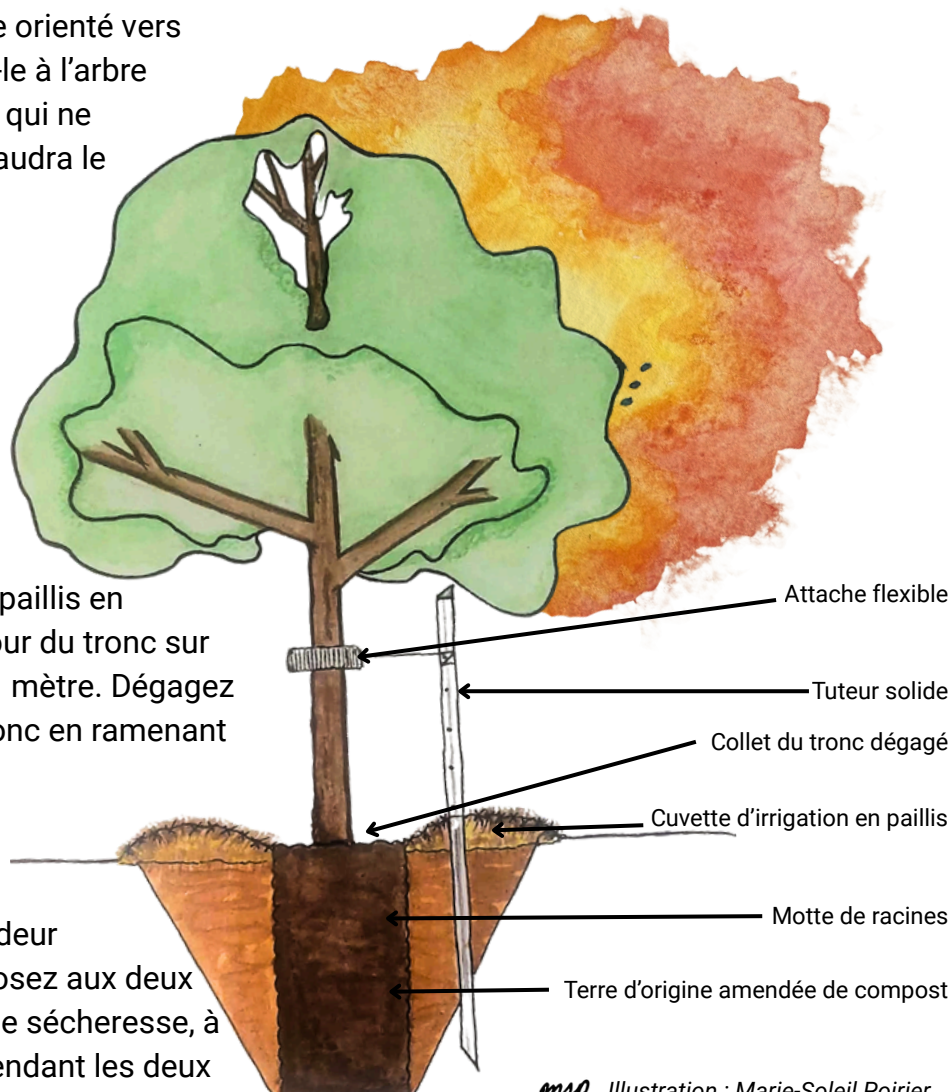


Schéma réalisé à partir d'une illustration de Marie-Soleil Poirier

Il a choisi un Mélèze. Avec 10 mètres d'étalement et bien droit, il n'ira pas toucher les fils et n'obstruera pas sa vue. Il est adapté pour les sols sablonneux, il tolère les sols détrempés, il est bien rustique (1a) et d'une élégance qui touche son cœur. Il saura dissimuler la vue du stationnement voisin et offrir un milieu de vie pour la faune qu'il aime tant observer. Il n'y aura pas de feuilles à gérer l'automne puisque ses fines aiguilles tombent en dernier et seront dispersées par les vents. C'est un arbre résilient et solide. Il a une longévité de près de 150 ans. Il prévoit le planter dès l'automne.

## 2. LA PLANTATION

- Choisissez le bon moment pour la plantation, au printemps ou à l'automne.
- Creusez un trou deux fois plus large et profond que la dimension des racines ou de la motte. Si les racines sont apparentes, creusez assez profondément pour qu'elles soient recouvertes.
- Installez l'arbre bien droit et remplissez le trou de plantation par la terre d'origine et un bon compost.
- Tassez bien le sol en vous assurant que le collet du tronc soit hors du sol.
- Enfoncez un tuteur solide orienté vers le vent dominant et fixez-le à l'arbre avec une attache flexible qui ne blessera pas le tronc. Il faudra le retirer après deux ans.



- Installez trois pouces de paillis en formant une cuvette autour du tronc sur un diamètre d'au moins 1 mètre. Dégagez légèrement la base du tronc en ramenant le paillis vers l'extérieur.
- Arrosez l'arbre en profondeur immédiatement, puis arrosez aux deux semaines et en période de sécheresse, à chaque semaine et ce, pendant les deux premières années suivant sa plantation.

*m.s.p.* Illustration : Marie-Soleil Poirier

### 3. L'ENTRETIEN SUIVANT LA PLANTATION

Lors de la plantation, l'arbre subit un choc. Il n'est donc pas recommandé de le tailler afin d'éviter un stress important à votre nouvel arbre. On se limitera à tailler les branches mortes ou abîmées, s'il y a lieu.

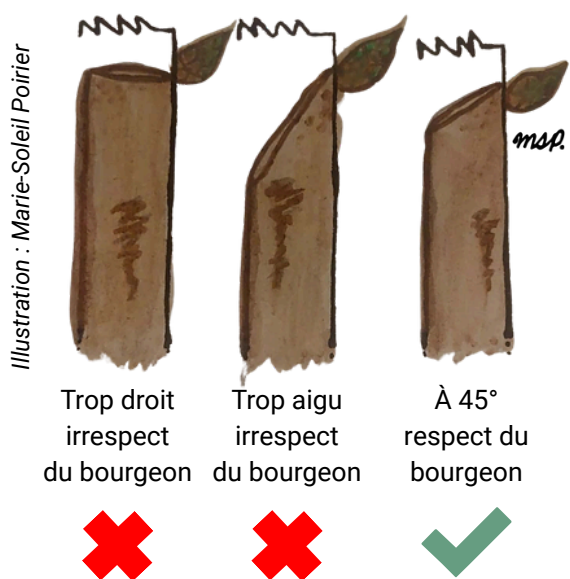
L'entretien primordial, c'est de veiller au bon enracinement. L'irrigation suivant la plantation doit être effectuée de sorte à le favoriser.

- Aux deux semaines, remplissez la cuvette d'irrigation au minimum trois fois.
- Arrosez à chaque semaine durant les périodes de sécheresse pendant les deux années suivant la plantation.
- Nul besoin de fertiliser ou traiter l'arbre à moins qu'il démontre une carence ou soit attaqué.

#### L'élagage :

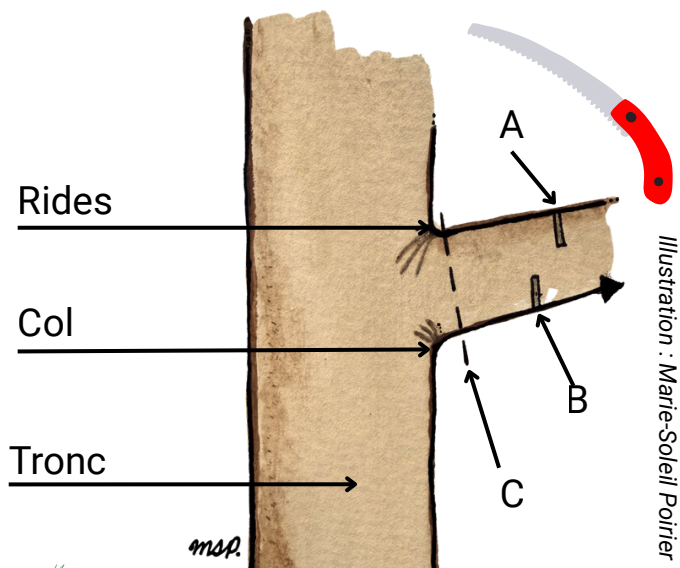
Puisqu'il a été sélectionné en fonction de son milieu, votre arbre n'aura besoin que d'un minimum d'entretien tout au long de sa vie. L'élagage consistera à tailler les branches mortes, blessées et mal orientées. Son port naturel lui confère sa solidité. Moins vous intervenez, moins de plaies vous causerez, mieux votre arbre se portera.

#### Angles de coupe



#### Élagage d'une branche près du tronc en 3 étapes

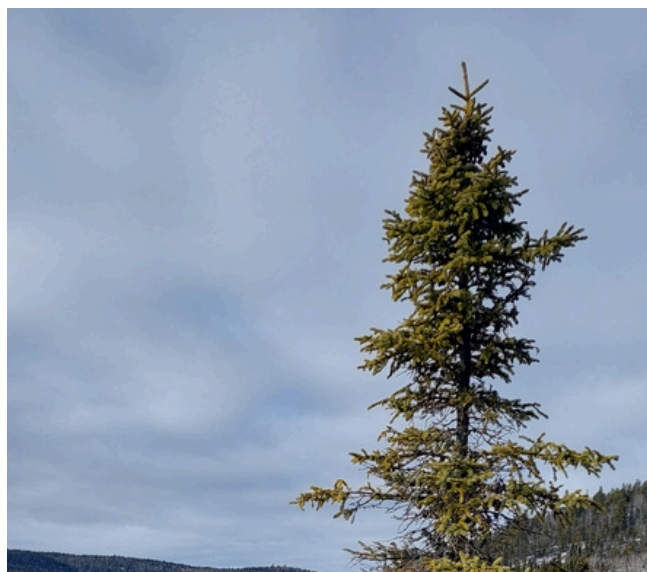
Méthode limitant les dommages à l'arbre et favorisant la saine guérison de la plaie de taille.



## L'étêtage des arbres feuillus et conifères.

Cette pratique est très dommageable car elle supprime l'axe principale de croissance. De plus, en réduisant la majorité du feuillage, l'étêtage prive les arbres de ressources provenant de la photosynthèse. À long terme, cette pratique rend les arbres davantage vulnérables aux maladies et ravageurs, les menant ainsi prématurément vers leur mort. N'hésitez pas à vous référer à des professionnels.

Crédit photographique : Marie-Soleil Poirier



## 4. L'ENTRETIEN DES ARBRES FRUITIERS

Voici quelques mesures simples pour réduire le nombre d'organismes nuisibles et leurs ravages dans vos pommiers. Vous pouvez les appliquer tout au long de l'année.

- À l'achat d'un arbre fruitier, optez plutôt pour des variétés naines qui résisteront aux maladies.
- Au printemps : appliquez une huile horticoles/de dormance sur les arbres fruitiers avant l'apparition des feuilles.
- De juin à octobre : ramassez régulièrement les fruits qui sont tombés au sol. À cuisiner ou à offrir à l'écurie du coin ou au voisin.
- Avant l'hiver, installez des spirales protège-tronc pour prévenir le grignotage des petits animaux et les blessures hivernales au tronc.
- De mai à novembre : posez des pièges collants pour capturer les insectes ravageurs et tondez souvent l'herbe sous les arbres et alentour.
- À l'automne : ramassez les feuilles s'il y a un quelconque signe de maladie.
- À la fin de l'hiver : taillez les arbres fruitiers pour laisser l'air et la lumière circuler aisément dans la cime (février à avril...).

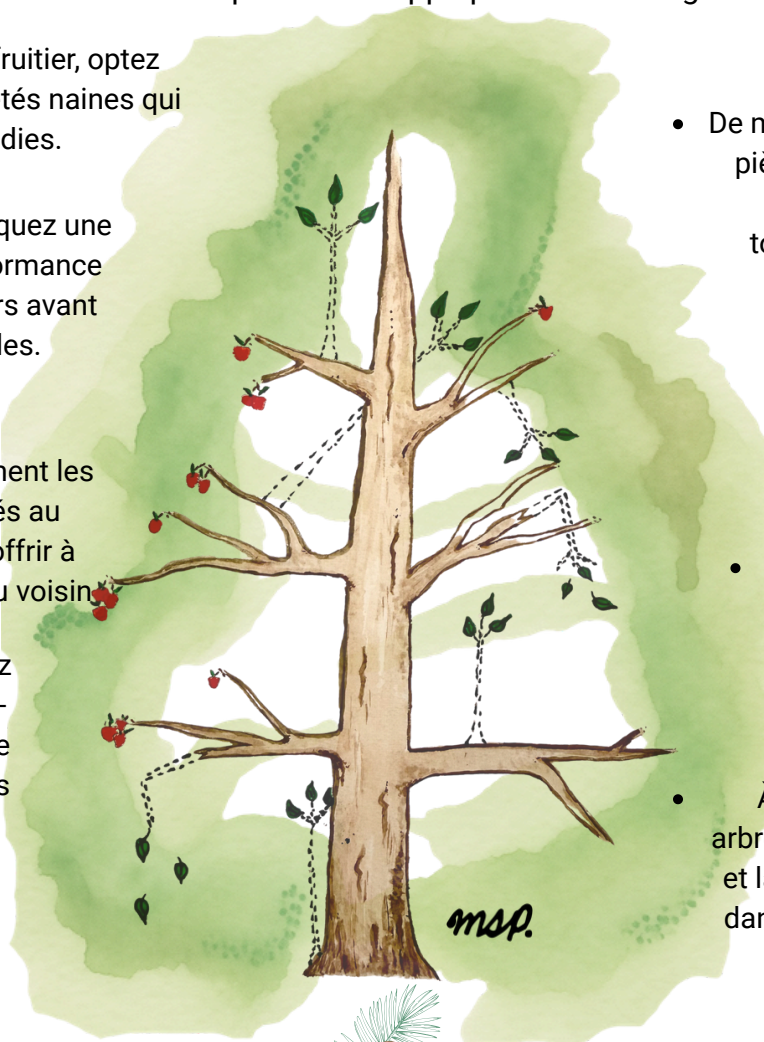


Illustration : Marie-Soleil Poirier



## L'élagage des arbres fruitiers

Utilisez du matériel affûté afin de prévenir les maladies et vous assurer de la guérison de la plaie.

Taillez respectueusement l'arbre de façon à favoriser la cicatrisation.

Taillez de sorte à laisser entrer la lumière et circuler l'air afin de prévenir les infections aux feuillages et la maturation des fruits.

N'hésitez pas à vous référer à des ouvrages ou des expert.es dans le domaine.

*Crédit photographique : Marie-Josée Normandin*

## 5. LA PROTECTION HIVERNALE

Si l'arbre choisi est fortement exposé aux intempéries, au vent ou au déneigement et au sel de déglacage, il faudra bien l'arroser à l'automne et le protéger pour l'hiver. L'arbre étant en dormance, les bourgeons peuvent s'assécher et les branches dépérir. L'important c'est que l'air et l'eau circulent quand même. Les abris de jute ou de bois sont bien pour cela, pourvu qu'ils soient solides. Ceux de plastique fonctionnent également; ils sont toutefois plus polluants.



*Crédit photographique : Claris Deschênes*

## 6. L'ABATTAGE

Il faut bien réfléchir à l'impact d'abattre un arbre. L'arbre est un allié considérable contre les intempéries du climat, en plus d'être un abri pour la faune et d'aider à la captation d'eau ainsi que la stabilisation des sols.

Il est souhaitable lorsqu'on doit abattre un arbre, de prévoir en planter un. Lorsqu'il est inévitable d'abattre un arbre, on peut bien faire les choses.



Crédit photographique : Marie-Soleil Poirier



Crédit photographique : Claris Deschênes

### **SAVIEZ-VOUS QUE LA COUPE À BLANC EST INTERDITE SUR LE TERRITOIRE MUNICIPAL ?**

L'article 10.2.1 du règlement de Zonage 253 en vigueur en 2025 indique que l'abattage d'arbres de 10 cm et plus de diamètre est assujéti aux conditions suivantes :

- 1- L'arbre doit être mort ou atteint d'une maladie incurable.
- 2- L'arbre doit être dangereux pour la sécurité des personnes.
- 3- L'arbre doit être une nuisance pour la croissance et le bien-être des arbres voisins.
- 4- L'arbre peut causer des dommages à la propriété publique ou privée.
- 5- L'arbre doit être nécessairement abattu dans le cadre de l'exécution de travaux publics.
- 6- L'arbre doit être nécessairement abattu pour la réalisation d'un projet de construction autorisé par la municipalité.

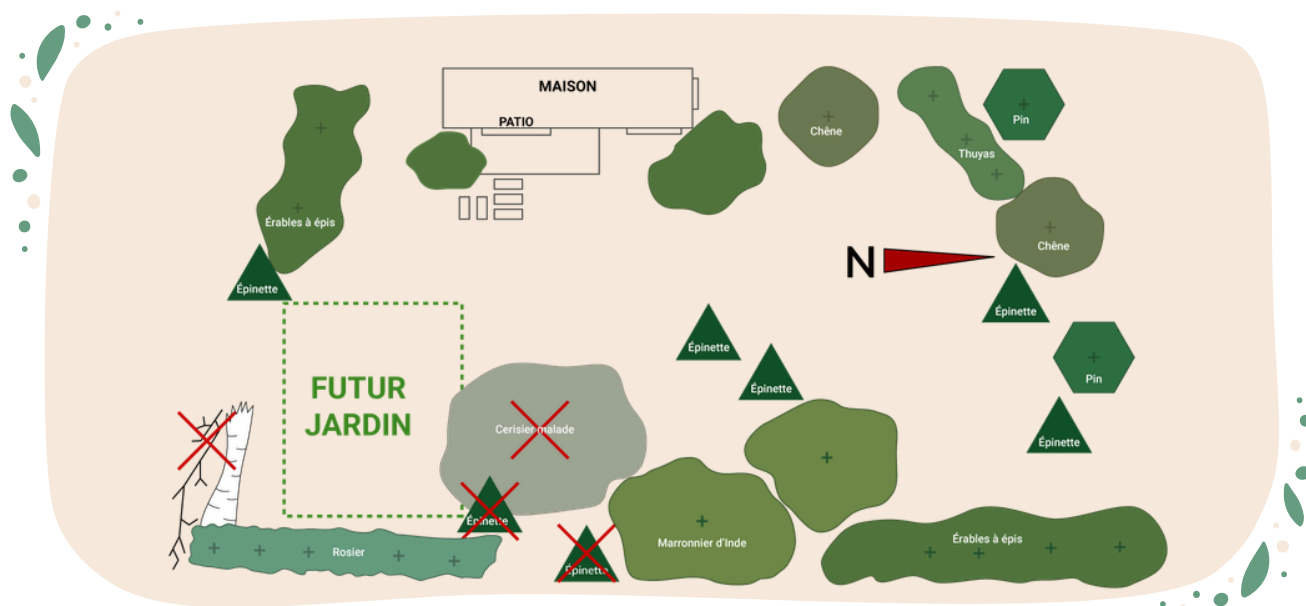


Schéma réalisé à partir d'une illustration de Marie-Soleil Poirier

Ex : Chloé aimerait un potager chez elle. Son terrain est trop ombragé à cause de grands arbres. Elle aimerait abattre un minimum d'arbres pour obtenir plus d'espace et de lumière. Elle s'assurerait d'en planter pour remplacer ceux abattus.

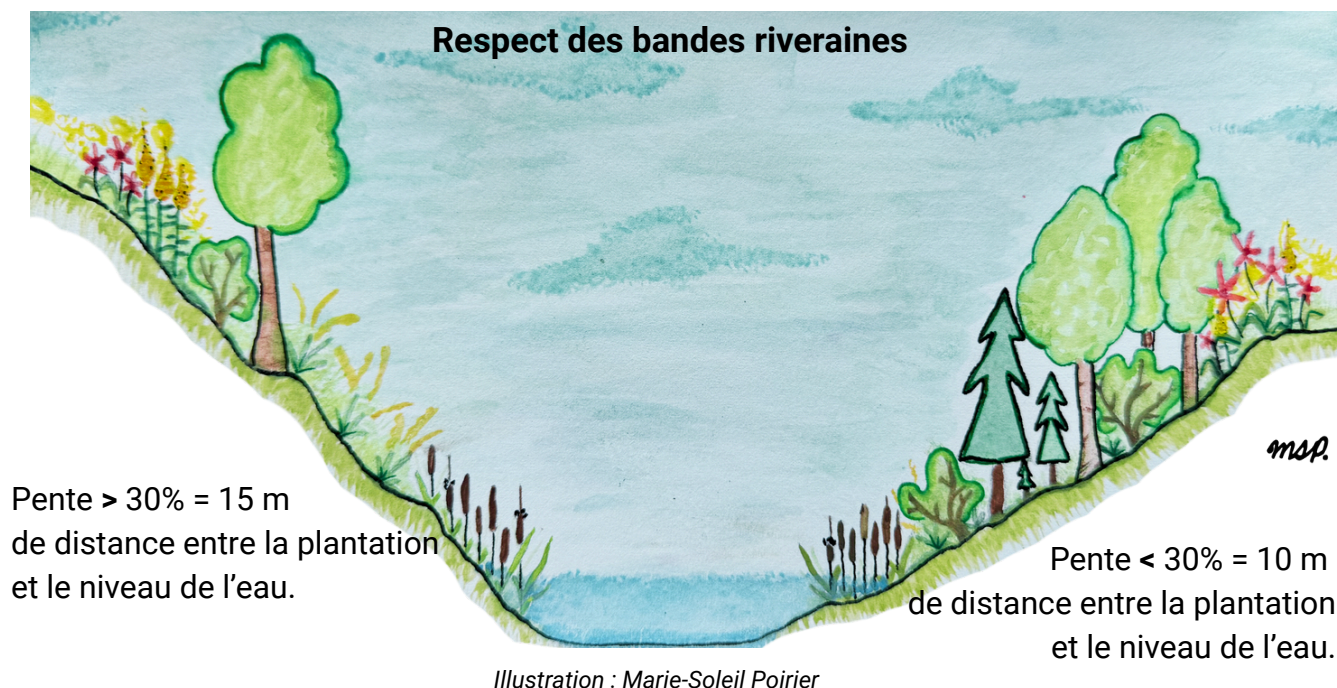
Elle a bien observé l'orientation du soleil sur son terrain et les arbres déjà présents. Elle a demandé un permis à la Municipalité pour abattre des arbres de plus de 10 cm de diamètre de tronc. Avec les conseils reçus, elle décide d'abattre le gros cerisier atteint de la brûlure bactérienne, une infection vasculaire incurable. Près de lui, seront également abattues, deux épinettes déchues. À quelques mètres de là, gît un bouleau décapité par la foudre. Le tronc du bouleau marquera le coin du jardin. Elle conservera le tronc pour les oiseaux et insectes et s'en servira comme structure pour soutenir les légumes. Elle a remarqué qu'un marronnier d'Inde poussait dans le fond de sa cour. Elle le trouve particulièrement beau maintenant qu'elle a une vue dessus.

Pour remplacer les arbres abattus, elle a planté au nord-ouest de son terrain, des thuyas, une épinette, un pin et deux chênes. En plus d'un jardin, elle a maintenant un brise-vent. Prévoir l'abattage lui aura permis d'observer et de mieux connaître son terrain tout en rendant son projet possible.



Crédit photographique : Marie-Josée Normandin

## 7. LES BONNES PRATIQUES POUR LES BANDES RIVERAINES



La rive remplit de nombreux rôles nécessaires tels que filtrer les polluants (poussières, pesticides, engrais, pollens, matières fécales...), contrôler l'érosion en plus d'accueillir une diversité de faune et flore. La bande riveraine est une stratégie permettant d'améliorer la qualité d'air et d'eau ainsi que sa qualité de vie.

### Vous avez un terrain adjacent à un court d'eau? À vous de jouer!

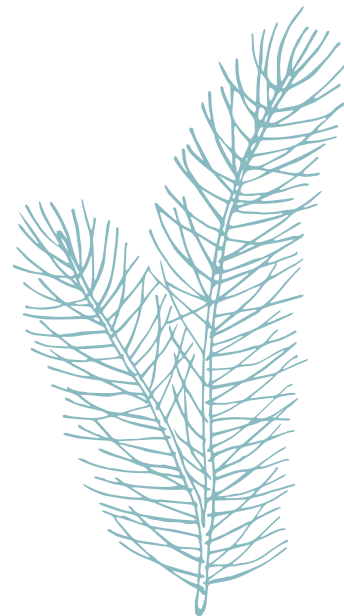
1. Plantez les arbres à une distance de 10 à 15 mètres de la ligne des eaux, selon la pente.
2. Végétalisez la rive avec des arbres, arbustes et plantes herbacées. Optez pour des essences indigènes, rustiques et adaptées aux conditions auxquelles elles seront exposées.
3. Évitez à tout prix les plantes exotiques envahissantes telles la Renouée Japonaise, la Phragmite, la Salicaire... Pour voir la [liste des espèces exotiques envahissantes](#)
4. Cessez toute intervention de contrôle de la végétation dont notamment la tonte de gazon, le débroussaillage et le rabattage des végétaux dans la rive.
5. Ne portez pas atteinte au couvert racinaire, sauf pour remplacer un arbre ou un arbuste mort, malade ou dangereux.

Pour plus d'informations, consultez : [www.banderiveraine.org](http://www.banderiveraine.org) Consulté le 22/04/2026



## 8. LES BONNES PRATIQUES POUR PROTÉGER SON HABITATION DES FEUX DE FORÊT

- Ne tondez ni trop court, ni trop souvent. Une hauteur de 10 cm est souhaitable.
- Favorisez les feuillus aux conifères près des bâtiments.
- Évitez les paillis d'écorces ou autres matériaux inflammables dans l'aménagement paysager.
- Distancez les conifères de trois mètres tronc à tronc sur le terrain. x----3m----x
- Entreposez les matières combustibles à plus de 10 mètres des bâtiments (cordes de bois, matériaux de construction, essences, peintures, etc.).



## RÉFÉRENCES

En mode Solutions nature, Portraits, diagnostic et plan d'action pour la Municipalité de Tadoussac, 2024, 44 pages.

### Pourquoi une politique de l'arbre

Institut de Santé publique du Québec :

<https://www.insp.qc.ca/bise/verdissement-sante-et-economie-quand-les-chiffres-parlent>

### Contexte

<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1257661/tadoussac-gaspe-iles-de-la-madeleine-tourisme-masse-cohabitation>

<https://tadoussac.com/fr/site-municipalite/village/profil-socio-economique>

<https://www.donneesquebec.ca/recherche/dataset/zone-potentiellement-exposee-aux-glissements-de-terrain-zpegt>

<https://www.quebec.ca/gouvernement/politiques-orientations/plan-economie-verte/actions-lutter-contre-changements-climatiques/sadapter-changements-climatiques>

Statistique Canada, Recensement de la population de 2021. Organisation mondiale de la Santé (2016). Urban green spaces and health: a review of evidence.

[http://www.euro.who.int/\\_data/assets/pdf\\_file/0005/321971/Urban-green-spaces-and-health-reviewevidence.pdf?ua=1](http://www.euro.who.int/_data/assets/pdf_file/0005/321971/Urban-green-spaces-and-health-reviewevidence.pdf?ua=1)

Institut national de santé publique du Québec. 2023. Géoportail de santé publique du Québec. <https://cartes.inspq.qc.ca/geoportail>

Bouchard-Bastien, E., Gagné, D., Dermers-Bouffard, D., Bergeron, P., Robitaille, E., Gauthier, M., Beaudoin, M. et Labesse, M-E. (2020). Revitaliser les cœurs des villes et des villages (Série OPUS). Institut national de santé publique du Québec. <https://www.inspq.qc.ca/publications/2704>

### Bienfaits des arbres - Orientations et Actions

[https://arbrescanada.ca/ressources/bienfaits-des-arbres/#:~:text=Les%20arbres%20fournissent%20de%20la,l'atmosph%C3%A8re%2C%20PDF\).](https://arbrescanada.ca/ressources/bienfaits-des-arbres/#:~:text=Les%20arbres%20fournissent%20de%20la,l'atmosph%C3%A8re%2C%20PDF).)

Association forestière du sud du Québec

<https://www.afsq.org/fr/bienfaits-des-arbres>



Institut national de santé publique du Québec. (2019). Des actions pour une utilisation et une conception optimale des espaces verts.

[https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/2517\\_actions\\_utilisation\\_conception\\_espaces\\_verts.pdf](https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/2517_actions_utilisation_conception_espaces_verts.pdf)

### **Valeur d'une propriété**

<https://www.arboplus.ca/blog/developpement-durable/arboriculture-et-immobilier-cultivez-la-valeur-de-votre-propriete.html>

<https://www.journaldemontreal.com/2022/07/11/les-arbres-ajoutent-ils-de-la-valeur-a-votre-propriete>

### **Réduction sonore**

<https://auditionquebec.org/arbres-boucliers-sonore/>

<https://www.treehugger.com/how-do-trees-reduce-noise-pollution-4863592>

### **Brise-vent**

<https://jardinierparesseux-com>

### **Espèces envahissantes**

<https://www.environnement.gouv.qc.ca/biodiversite/especes-exotiques-envahissantes/index.asp>

### **Sopfeu-Protéger son habitation**

<https://sopfeu.qc.ca/protéger-son-habitation>

### **Brise-vent en milieu agricole**

<https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Regions/abitibitemiscamingue/brininfo/Pages/haiesbriseventmili euagricole.aspx>

### **Guides des bonnes pratiques**

En prévision de la plantation d'un arbre

<https://arbres.hydroquebec.com/recherche-arbres-arbustes>

### **La plantation**

<https://arbrescanada.ca/comment-planter-un-arbre/>

<https://espacepourelavie.ca/entretien-apres-la-plantation-des-arbres-et-des-arbustes>

<https://espacepourelavie.ca/systemes-de-stabilisation-tuteurs-et-haubans>

Bureau des normes du Québec : <https://planhardiness.gc.ca/>



Bouchard-Bastien, E., Gagné, D., Demers-Bouffard, D., Bergeron, P., Robitaille, E., Gauthier, M., Beaudoin, M. et Labesse, M-E. (2020). Revitaliser les cœurs des villes et des villages (Série OPUS). Institut national de santé publique du Québec. Disponible : <https://www.inspq.qc.ca/publications/2704>

### **L'élagage et étêtage**

#### **Guide d'abattage**

<https://m.espacepourelavie.ca/techniques-de-coupe>

### **Les arbres fruitiers**

<https://www.quebec.ca/agriculture-environnement-et-ressources-naturelles/agriculture/mauvaises-herbes-insectes-maladies/obligations-pommiers-sur-votre-terrain>

### **La protection hivernale**

<https://arbrescanada.ca/article/prendre-soin-de-vos-arbres-cinq-conseils-pour-entretenir-vos-arbres-durant-lhiver>

### **L'abattage**

<https://www.quebec.ca/habitation-territoire/amenagement-developpement-territoires/amenagement-territoire/guide-prise-decision-urbanisme/reglementation/plantation-abattage-arbres>

### **Les bandes riveraines**

[http://banderiveraine.org/wp-content/uploads/2013/07/FIHOQ\\_guide\\_2013\\_web\\_spread.pdf](http://banderiveraine.org/wp-content/uploads/2013/07/FIHOQ_guide_2013_web_spread.pdf)

<https://obvaj.org/citoyens/les-bonnes-pratiques/la-bande-riveraine/>

### **Les feux de forêt**

<https://sopfeu.qc.ca/protger-son-habitation/>

Les sites internet ont été consultés le 18 avril 2025.

### **Le guide des bonnes pratiques :**

**Idée originale :** Marie-Soleil Poirier

**Rédaction :** Marie-Soleil Poirier avec la collaboration de Claris Deschênes et Marie-Josée Normandin

